

FORMATION Assistant De Vie aux Familles

OBJECTIFS

- Se professionnaliser sur l'activité d'accompagnement, d'aide à domicile
- Prévenir les risques domestiques
- Etablir le contact, communiquer et assurer le relais des parents
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne

PUBLIC VISÉ

- Personnes en reconversion
- Professionnels de l'aide à domicile
- Futures assistantes maternelles

MODE DE FORMATION

- Présentiel E Learning Stage

DUREE

490 Heures (70 Jours / 14 Semaines) de cours
280 Heures (40 Jours / 8 Semaines) de stage

FORMATEURS

PROGRAMME

CCP 1 – Accompagnement des personnes au quotidien

- Etablir une relation professionnelle avec l'accompagné
- Organiser avec l'accompagné les actes à accomplir
- Prévenir les risques et faire face aux urgences
- Contribuer à l'autonomie de l'accompagné
- Techniques et gestes professionnels aide à la toilette et à l'alimentation

CCP 2 – Accompagnement des parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile

- Prise de contact, communiquer et assurer le relais des parents
- Organiser l'intervention avec un ou plusieurs enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Apprentissages de base des enfants et leur socialisation
- Mise en œuvre des techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants lors des levers et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas

CCP 3 – Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et dans la préparation de leur repas

- Etablir une relation professionnelle lors des interventions
- Organiser avec la personne les tâches domestiques
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité
- Respecter l'intimité, les goûts et habitudes de la personne
- Mise en œuvre des techniques et gestes professionnels appropriés dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses

**Selon les diplômes déjà obtenus, il est possible de bénéficier de dispense sur certains modules. Les titulaires du CAP Petite Enfance sont dispensés du module 1 et module 3. Ils passent uniquement le module 2 pour obtenir le titre d'ADVF. Les titulaires du BEP Carrières Sanitaires et Sociales, les titulaires du BEPA Services aux personnes passent uniquement le module 2 et le module 3. Contactez-nous pour savoir si vous bénéficiez de dispenses.*

FORTISSIMO formation - 3 av. du Commandant l'Herminier - 44600 Saint-Nazaire

Tél : 02 40 66 67 68 - @ : contact@fortissimo-formation.fr

Siret : 79373754500012 – N° d'enregistrement : 52440698144 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

PRÉ REQUIS :

Pas de condition de diplôme. Être âgé(e) de 18 ans ou plus au 31 décembre de l'année des épreuves.
Maîtrise du Français (un test sera réalisé dans le centre de formation avant validation définitive de la candidature)
En fonction du résultat, une formation complémentaire sera proposée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT :

Apports théoriques
Analyse de pratiques
Exercices pratiques individuels et en groupes
Etudes de cas
Simulations et jeux de rôle sur un plateau technique (situé dans les locaux du partenaire)
Remise de supports de formation

SUIVI ET ÉVALUATION :

Exercices écrits pendant la formation
Positionnement en amont des acquis par questionnement
Examen final permettant l'obtention d'un titre professionnel ADVF de Niveau V (CAP – BEP) délivré par la DIRECCTE
Une attestation de suivi sera délivrée par l'organisme formateur, si l'apprenant ne suit qu'un CCP

POSSIBILITE DE FORMATION EN INTRA – NOUS CONTACTER POUR PLUS DE PRECISIONS

FORTISSIMO formation - 3 av. du Commandant l'Herminier - 44600 Saint-Nazaire

Tél : 02 40 66 67 68 - @ : contact@fortissimo-formation.fr

Siret : 79373754500012 – N° d'enregistrement : 52440698144 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.